

Appel à projets

Enseignement et apprentissage des langues dans une perspective de plurilinguisme à l'école

Date :	Juin 2012-Octobre 2014
Responsabilité :	Prof. Dr. Thomas Studer, Amelia Lambelet
Contact :	Amelia Lambelet, Email : amelia.lambelet@unifr.ch, Tél. 026 305 61 80
Envoi des projets sous format électronique à Mme Alessia Del Ponte :	delpontea@edufr.ch

1. Description générale

Le but de l'appel à projets *Enseignement et apprentissage des langues dans une perspective de plurilinguisme à l'école* est de recenser, analyser et évaluer les pratiques effectives en Suisse en ce qui concerne l'enseignement/apprentissage des langues, et ainsi générer des savoirs empiriquement fondés pour l'encouragement du développement du plurilinguisme à l'école.

L'idée est de mettre au jour, mais aussi d'évaluer, le panorama de ce qui est mis en œuvre en Suisse dans les différents cantons, différentes régions linguistiques et différents niveaux scolaires pour une prise en compte des compétences plurielles et de mettre en évidence les « bonnes pratiques » des enseignants en ce qui concerne la dimension plurilingue de l'enseignement des langues ainsi que leurs besoins en termes de formation continue, d'encadrement ou de moyens.

La mise en œuvre de l'apprentissage/enseignement des langues dans une optique de plurilinguisme revêtant de nombreuses facettes, l'appel à projets sera ouvert en ce qui concerne :

- 1) La région linguistique et les langues/combinaisons de langues concernées
- 2) La perspective adoptée : Chaque axe (voir point 2) pourra être traité soit dans la perspective des élèves, soit dans la perspective des enseignants soit dans la perspective à la fois des élèves et des enseignants
- 3) L'âge des élèves (école enfantine, primaire, secondaire I, secondaire II), ainsi que le niveau (selon les différenciations spécifiques, par exemple niveau d'attentes fondamental / niveau d'attentes moyen / niveau d'attentes élevé / maturité gymnasiale / maturité professionnelle, etc.).

Nous veillerons, dans le choix des projets retenus, à avoir une variété en termes de public-cible (cycles, niveaux d'attentes) de perspectives et de régions linguistiques. Afin de tenir compte au mieux des questions et perspectives de recherche actuelles, nous avons structuré la thématique générale de l'appel à projets *Enseignement et apprentissage des langues dans une perspective de plurilinguisme à l'école* en quatre axes exposés sous le point 2. Chaque projet sera évalué par un jury externe mandaté par le Centre scientifique de compétence sur le plurilinguisme (voir point 6.). Le choix des projets retenus se fera sur la base de ces évaluations et sera validé par le groupe de pilotage du Centre scientifique de

compétence sur le plurilinguisme. Le Centre scientifique de compétence sur le plurilinguisme sera par ailleurs en charge du contrôle qualité des projets acceptés.

2. Quatre axes de recherche

L'appel à projets portera sur quatre axes :

- 1) Insertion du portfolio européen des langues (PEL /ESP)
- 2) Conscience des langues et cultures (ELBE)
- 3) Echanges linguistiques
- 4) Approches interlinguistiques, projets interdisciplinaires, didactique des transferts

Un budget de 120'000 CHF est prévu pour chacun de ces quatre axes (voir point 4).

2.1. L'insertion du portfolio européen des langues

Le projet retenu décrira l'insertion du portfolio européen des langues (PEL/ESP) en focalisant les pratiques effectives. La perspective adoptée pourra être celle des élèves et/ou des enseignants dans le but de répondre à l'une ou à plusieurs des questions suivantes : Quelles sont les pratiques didactiques d'utilisation du portfolio utiles dans l'enseignement ? Comment le portfolio est-il rempli/complété durant une période donnée ? Quelles sont les conséquences de l'insertion du PEL pour les apprenants (par exemple en termes de maîtrise de leurs propres apprentissages) ? La logique du PEL convient-elle à tous les types d'apprenants ? Comment le PEL s'insère-t-il dans les nouveaux plans d'études (Lehrplan 21 et/ou Plan d'études romand et/ou Passepartout) ? Comment le travail avec le PEL s'intègre-t-il avec les manuels didactiques ? Quelles sont les conséquences de l'insertion du PEL sur la dynamique d'enseignement et la dynamique de la classe (par exemple en termes d'autonomie de l'apprenant) ? Comment gérer l'insertion du PEL en termes de temps et d'investissement pour l'enseignement ?

2.2. Conscience des langues et cultures (ELBE)

La notion de conscientisation aux langues et cultures vise, comme son nom l'indique, une sensibilisation aux langues et cultures préparant à un apprentissage langagier ultérieur ou parallèle. La sensibilisation aux langues et cultures peut prendre différentes formes, dont certaines ont donné naissance à des manuels (par exemple EOLE pour la Suisse romande).

L'axe *conscience des langues et cultures* de l'appel à projets est conçu pour permettre une approche empirique sur les méthodes de conscientisation aux langues (manuels ou projets individuels) du point de vue des enseignants et/ou des élèves. Les questions pouvant être investiguées sont les suivantes : Quels sont les « effets » de la sensibilisation aux langues et cultures en termes de développement de compétences interculturelles ? Les activités de conscientisation aux langues et cultures ont-elles un effet mesurable sur l'ouverture aux langues ? Permettent-elles la construction d'une réflexion sur les langues et leur développement ? Si c'est le cas, quel est le lien entre cette réflexion métalinguistique et les apprentissages langagiers ultérieurs ou parallèles ? Comment les activités d'éveil aux langues s'insèrent-elles dans le cursus ?

2.3. Echanges linguistiques

L'axe *échanges linguistiques* est conçu pour évaluer les différents projets pouvant avoir lieu dans le cadre d'une didactique de contact avec d'autres espaces linguistiques, tels que les échanges de classe, les semaines intensives dans une autre région linguistique, les échanges individuels ou les échanges virtuels (emails, vidéo, chat, etc.)

Le projet retenu décrira et évaluera des pratiques relevant de l'échange linguistique dans la perspective des enseignants et/ou des élèves. Il pourra répondre à l'une ou à plusieurs des questions suivantes : Quelles sont les pratiques effectives en termes d'échanges linguistiques en Suisse ? Quels sont les résultats d'une activité d'échanges linguistiques en termes d'apprentissage langagier et de développement de compétences interculturelles ? Comment insérer des échanges virtuels dans un enseignement de langues ?

2.4. Approches interlinguistiques, projets interdisciplinaires, didactique des transferts

Nous aimerions, dans cet axe, permettre une mise en avant des projets individuels mis en place par des enseignants et/ou formateurs dans le but de décloisonner l'enseignement des langues dans une perspective de didactique des langues intégrées (liens entre enseignements de différentes langues ; liens entre enseignements en langues et en disciplines non linguistiques, etc.)

Le projet retenu évaluera une ou plusieurs initiatives mises en place en Suisse dans la perspective des enseignants et/ou des apprenants. Le but en sera de permettre l'élargissement et l'amélioration de l'initiative en tant que good practice applicable dans d'autres contextes.

Un projet du Centre scientifique de compétence sur le plurilinguisme portant sur des séquences d'immersion en cours d'histoire au secondaire I viendra compléter cet axe de recherche.

3. Calendrier

9 mars 2012	Deadline de soumission des projets sous format électronique à Mme Alessia Del Ponte (delpontea@edufr.ch)
2 avril 2012	Deadline de l'évaluation des projets par les experts externes
Début mai 2012	Approbation du choix des projets retenus par le groupe de pilotage
Juin 2012	Début officiel des projets
Octobre 2014	Deadline de remise des rapports finaux de chaque projet

4. Moyens

Pour chaque axe, enveloppe de 120'000 CHF comprenant le salaire des collaborateurs scientifiques et les frais. Les institutions déposant un projet sont libres d'y ajouter une participation financière.

Chaque projet peut être déposé par une institution ou en collaborations entre différentes institutions. Dans de tels cas, les rôles et contributions de chacun devront être clairement explicités (en termes de budget et de travail scientifique).

5. Conditions de postulation et contenu des offres

Toute personne ayant une attache institutionnelle (Haute école, Université, canton, département de l'instruction publique, association etc.) peut déposer un projet. L'évaluation des postulants se fera sur la base de leur aptitude à gérer un projet, sur leur expertise scientifique et sur les capacités d'accueil de leur institution, raison pour laquelle les compétences du requérant principal devront être explicitées dans la description du projet de recherche soumis.

Les projets de recherche soumis devront avoir la structure suivante :

- Problématique, questions de recherche, ancrage théorique (2.5 pages)
- Méthodologie (2 page)
 - Méthode de récolte de données
 - public cible (cycle et niveau d'attentes)
 - perspective : enseignants et/ou élèves
 - Type de recherche : qualitative (exploratoire-descriptive) et/ou quantitative (expérimentale, interventionniste)
- Pertinence (0.5 pages)
- Compétences du requérant principal et profil de l'institution du requérant
- Profils des postes de collaborateurs à engager. Précisions sur le pourcentage et la durée des contrats
- Calendrier : Il est à noter que la durée *maximale* des projets est de 2 ans, et que ceux-ci devront commencer *au plus tôt* en juin 2012 et se terminer *au plus tard* en octobre 2014
- Budget

5.1. Critères de sélection

- *Adéquation avec l'appel à projets* : Les projets retenus devront s'insérer dans l'un des quatre axes définis par l'appel à projets.
- *Rigueur scientifique* : Le cadre théorique des projets retenus devra rendre vérifiables les prémisses scientifiques sur lesquelles se base la recherche.
- *Qualité et originalité des questions de recherche* : Les questions de recherche des projets retenus devront être pertinentes, au sens où elles devront permettre de proposer un éclairage novateur sur l'enseignement/apprentissage des langues dans une perspective de plurilinguisme.
- *Pertinence de la méthodologie proposée* : La méthodologie proposée devra permettre de répondre aux questions de recherche.
- *Faisabilité en fonction du budget et du calendrier* : Les projets retenus devront être réalisables dans le calendrier donné (durée maximale de 2 ans) et les moyens alloués.
- *Portée des résultats attendus* : Les résultats de recherche des projets retenus devront avoir une portée scientifique et pratique dans le cadre de l'enseignement/apprentissage des langues dans une perspective de plurilinguisme.
- *Compétences du requérant principal* : Le requérant principal des projets retenus, ainsi que son institution d'accueil, devra être jugé apte à gérer le projet de recherche soumis sur la base de l'explicitation de ses compétences dans la description du projet.

6. Expertise des propositions

Chaque projet soumis sera évalué sur le principe du *single blind* par deux experts externes selon une grille reprenant les critères définis sous 5.1 (grille permettant une évaluation en six niveaux de chacun des sept critères de sélection). En cas de désaccord entre les évaluations des deux experts, un troisième expert sera consulté. Les évaluateurs devront être des chercheurs reconnus dans le domaine de l'enseignement des langues et bénéficier d'une longue expérience dans ce domaine de recherche.

Les représentants des hautes écoles suisses et des institutions suisses de recherche ayant soumis une offre ne sont pas éligibles comme experts pour éviter tout conflit d'intérêt.

Les experts ont le devoir de se récuser s'ils :

- a) ont un intérêt personnel dans l'affaire traitée ;
- b) travaillent en étroite collaboration avec une personne ayant déposé un projet ;
- c) pourraient avoir une opinion préconçue dans l'affaire traitée, pour toute autre raison.

Le choix des projets retenus se fera sur la base des expertises externes par le Centre de compétence scientifique sur le plurilinguisme.

Le choix fait par le Centre scientifique de compétence sur le plurilinguisme sera ensuite proposé à approbation aux membres du groupe de pilotage qui recevra l'intégralité des projets soumis et des évaluations effectuées par les experts.